



Echo de la mare

Bulletin municipal de la commune de Mittainville – septembre 2025 - n°88



Edito

C'est la rentrée pour les petits et les grands !

Le soleil nous a fait l'honneur de sa présence quasiment tout l'été. Ce fût un été paisible à Mittainville qui nous aura permis de nous ressourcer pour cette fin d'année à venir.

Un soleil et une lune qui nous aurons éblouis par leurs couleurs chaudes. Les photographes avertis n'ont pas manqué de partager les levers et couchers colorés. On les en remercie.

Vous découvrirez dans ce nouvel Écho les actions menées et les informations indispensables à notre quotidien.

Des temps forts sont à venir comme le changement de syndicat d'ordures ménagères, les élections municipales dans quelques mois et notamment la réforme portant sur le nouveau mode de scrutin, les travaux de l'église... même si nous n'osons plus en parler tant est remise en question la date de démarrage des travaux pour des raisons de détails techniques devant être confirmés et validés par les entreprises postulantes. Et nous savons que le moindre détail peut avoir une grande importance !

C'est aussi et surtout un plaisir de vous retrouver à nos évènements, alors je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée automnale.

Le Maire



Ecole

Cette année, notre école accueille 63 élèves :

- 7 PS - 6 MS - 11 GS soit 24 élèves dans la classe de Madame Morucci, directrice aidée de Bella au poste d'ATSEM.
- 2 CP - 8 CE1 - 7 CE2 soit 17 élèves dans la classe de Monsieur PERRONIN, remplaçant de Madame Zambernardi (qui reviendra à la fin de son congé maternité).
- 14 CM1 - 8 CM2 soit 22 élèves dans la classe de Madame Sueur.



Mme Zambernardi

Mme Morucci

Mme Sueur

M Perronin

Des petits changements ont eu lieu concernant le service périscolaire :

- la garderie du matin sera assurée par Sandrine de 7h à 8h20.
- la garderie du soir, sous la responsabilité de Carole-Anne en binôme avec Sandrine sera proposée de 16h30 à 19h.

Pour compléter l'équipe, nous accueillons Nathalie SALVADOR qui assurera le service de ménage de l'école, de cantine et de surveillance de cour.



Carole-Anne

Nathalie

Sandrine

Bella



...

Cet été, suite à des infiltrations d'eau dues aux intempéries du printemps dernier, les travaux de remise en état de la classe dans le bâtiment Mairie et du dortoir ont été effectués. Les enfants ont eu le plaisir de découvrir de nouveaux jeux : 1 marelle, 1 labyrinthe, 1 escargot thermocollés installés dans la cour cet été.



Réforme des élections municipales 2026

Nous sommes appelés à voter pour les élections municipales les **15 et 22 mars 2026**.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin aux élections municipales.

En voici les principales règles :

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). **Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit. Le vote portera donc sur une liste dans sa globalité et non plus sur des candidatures individuelles.**

Il est également prévu dans cette loi le respect de la parité homme/femme.

L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour. Les listes admises au second tour sont celles ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Leur composition peut être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Ces modifications du mode de scrutin seront rappelées aux Mittainvilloises et Mittainvillois au cours des prochains mois.

Pourquoi une Réunion Publique le 4 octobre ?

A partir du
1^{er} Janvier 2026
**CE QU'IL FAUT
REtenir !**



ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE EN BAC
tous les jeudis



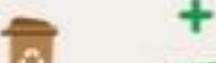
EMBALLAGES

COLLECTE EN BAC
un vendredi sur deux



VERRE

COLLECTE EN BORNE
d'apport volontaire
située au Pâlis



COLLECTE EN BAC
un lundi sur six



ENCOMBRANTS & DEEE

**COLLECTE
SUR RENDEZ-VOUS**
N°vert 0 800 49 50 61

LE SICTOM VIENT À VOTRE RENCONTRE !

Infos, questions, tri... : on est là pour vous !



Samedi 4 octobre 2025 de 10h à 12h
à la salle des fêtes.

NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS !



VÉGÉTAUX

COLLECTE EN BORNE
d'apport volontaire

Trois emplacements prévus !



Hameau
de l'Église



Le Pâlis



Le Val



COMPOSTEUR GRATUIT

Commandez-le dans la rubrique
"Mes démarches" de notre site internet.



DÉCHETERIES

**ACCÈS AUX
DÉCHETERIES**

du sitreva
&
de Boutigny-Prouais
et Houdan



Histoire à lire aux enfants :

Le cheval à moustache

Un soir, je me promenais sous la jolie lumière du coucher du soleil dans un chemin longeant un pré à Mittainville. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque j'aperçus venant dans ma direction un magnifique cheval gris, au poil court, une importante crinière tombant sur son encolure musclée, et, incroyable, une grande moustache sous son museau se partageant en deux parties de chaque côté de ses naseaux! Un cheval à moustache ! Même dans mes rêves les plus farfelus, je n'avais jamais vu ça. Je m'arrêtai, espérant qu'il vienne jusqu'à moi. Il était accompagné de quatre moutons bruns. Lorsqu'il s'arrêta à ma hauteur, il passa sa tête moustachue au dessus du grillage, et se laissa caresser. Voyant que je regardais curieusement sa grande moustache, il me dit d'une voix grave : « veux-tu savoir d'où vient cette moustache ? » Après un moment de stupeur d'entendre un cheval parler, je répondis : « oui j'aimerais bien ! ». Voici donc son histoire :

J'étais un jeune cheval gris, au poil long et à la crinière abondante, tout fou, galopant avec insouciance dans mon pré, jouant et discutant avec mes quatre compagnons les moutons bruns, me reposant et m'abritant du soleil, de la pluie ou du froid dans mon abri, et mangeant la délicieuse herbe de mon champ. Mais bientôt, les barrières limitant mon pré me sont devenues insupportables, étriquées. Je regardais au loin, au-delà d'elles, et voyait les collines, les maisons avec ces humains qui faisaient leur footing le soir, se promenaient le week-end en vélo ou avec leur chien. Ils parlaient, riaient, semblaient libres comme l'air. J'observais aussi le soir avant le coucher du soleil, biches, cerfs, et chevreuils venir brouter l'herbe à coté de mon champ, herbe qui me paraissait bien plus savoureuse que la mienne. Eux aussi semblaient libres comme l'air. J'enviais aussi les oiseaux dans le ciel ou les hérons allant d'une mare à l'autre pêcher leur nourriture, toujours libres comme l'air. Je voulais m'échapper, être comme eux ! J'en parlais à mes amis les moutons bruns, qui me traitaient de fou, me disant combien le monde était dangereux. Mais en observant ces humains ou ces animaux, je pensais que mes amis avaient tort, ils ne paraissaient pas du tout en danger ! Je décidai alors de prendre mon avenir en main. Le lendemain, au petit matin, dès l'arrivée de deux corneilles près de mon pré, je m'adressai à elles : « chères mesdames, je vous envie de pouvoir aller où bon vous semble, sans barrière autour de vous, libres ! » Ensemble, elles me répondirent : « libres nous sommes mais notre vie est dure ! Nous cherchons à manger du matin au soir, nous n'avons pas de protection contre le froid et la pluie, et les humains ont peur de nous et nous chassent.



...

Toi au moins, tu as la sécurité, l'insouciance, la nourriture, l'abri, les caresses et des amis avec toi. Que demander de plus !! » Et elles s'envolèrent d'un air dédaigneux. Vue sous cet angle, la vie d'un oiseau ne me semblait plus enchanteresse !

Le soir même, je me rapprochais autant que possible d'un magnifique cerf aux grands bois, qui discutait avec quelques biches. Des petits faons les écoutaient d'un air apeuré. « Chères biches, ne perdez pas de vue vos faons, ils pourraient s'égarer et être rapidement la proie de prédateurs. Mangez rapidement, il nous faudra bientôt retourner dans le couvert du bois. Dans un champ, nous sommes trop visibles pour l'homme qui nous chasse. Bientôt, je devrais aussi me battre avec d'autres cerfs qui voudront vous enlever à moi. C'est la vie de tout animal sauvage !» Ce discours m'effrayait et devenir un animal sauvage ne me tentait plus du tout. Restait l'homme ! Sa condition me semblait de loin la plus attrayante, et sa liberté la plus réelle. Mais comment m'adresser à lui ? Il ne comprend pas le langage animal. Tout en réfléchissant à ce problème, mon regard parcourait avec envie la nature au-delà de mes barrières.

J'aperçus alors un petit point marron qui se rapprochait de mon pré. Un renard ! Ces animaux sont réputés pour être rusés et savoir beaucoup de choses. Je lançais un puissant hennissement pour l'attirer. Effectivement, il s'arrêta, me dévisagea avec méfiance, puis s'approcha. Je lui demandais : « Bonsoir Mr le Renard, comment allez-vous ? Puis-je vous demander conseil ? ». Le renard me regarda de ses yeux rusés, mais flatté, il s'assit près de la barrière. « que veux-tu me demander ? ». Je lui dis alors que j'aimerais devenir un homme. Il me regarda d'un air surpris : « un homme, dit-il, quelle idée saugrenue et bizarre ! Mais pourquoi ? Tu n'es pas bien dans ton champ ? Tu as le gîte et le couvert, la sécurité et des amis, que demander de plus ? Moi, je dois faire attention aux chasseurs et aux pièges multiples, je dois courir toute la journée à la recherche de nourriture, creuser mon terrier pour abriter ma famille, la peur est ma compagne de tous les jours ! Tu es donc fou ? » Je lui répondis que, justement, je ne voulais pas être un animal sauvage mais un homme. L'homme est le maître des animaux, il se promène avec des chiens qui lui tiennent compagnie, peut me monter dessus aussi pour parcourir rapidement les forêts, il n'a pas peur d'être chassé, et de mon pré je l'entends rire, écouter de la musique, faire la fête. Il est libre de voyager, d'aller où bon lui semble. Mais je ne connais pas le moyen de devenir un homme. Le renard réfléchit un instant, puis il me dit : « écoute ! Ton idée me semble folle mais si c'est réellement ton souhait, alors suis moi, prend ton élan depuis le bout de ton champ et saute cette barrière. » Après avoir rapidement dit au revoir à mes amis les moutons

bruns tout en pleurs, Je m'empressais de faire ce qu'il me disait de peur qu'il ne revienne sur sa décision. Je le suivis dans le bois. Après une bonne marche dans la nuit qui était tombée, nous arrivâmes près d'une petite maison en bois au coeur de la forêt. Un peu de fumée sortait de la cheminée. Du lierre grimpait sur les murs de la cabane, la masquant encore plus au regard. Le renard s'arrêta et dit : « C'est ici. Je ne t'accompagne pas plus loin. Va frapper à cette porte et fais ce qu'on dit. » et il disparût dans les fourrés.

Plus mort que vif, je m'approchais prudemment et essayais de regarder par la fenêtre. Une voix me fit sursauter et dresser tous mes poils sur mon corps et ma crinière sur mon encolure. « qui vient là ? Entrez, je vous prie. » J'entrais, très intimidé, et je découvris un petit bonhomme avec une longue barbe, un cape bleue et un chapeau pointu bleu avec des étoiles. Il me regardait, les yeux pétillants de malice et de joie d'avoir une visite. Un magicien ! Je lui racontais mon histoire, terminant par mon désir de devenir un homme. Surpris par ma demande, il me répondit : « l'homme n'est pas aussi libre que tu le penses. Il doit gagner de l'argent pour manger, se loger, avoir une famille ou un animal de compagnie. Il n'est pas libre de son temps puisque, chaque jour, il doit partir au travail pour gagner cet argent. Tu parles de sécurité, mais beaucoup d'hommes sont méchants, violents et tuent ou volent les biens et l'argent d'autres hommes. Pour voyager ou se déplacer où il veut, il lui faut de l'argent. Veux-tu réellement être un homme, toi qui vit en sécurité, sans travailler pour gagner ta nourriture et ton coucher ? » « Oui, lui dis-je, l'homme que je serai sera forcément fort pour se défendre puisque je suis un cheval costaud. Il sera gentil comme je le suis moi-même. Il sera travailleur car je ne supporte plus ne rien faire de mes journées. Il sera courageux puisque je le suis moi-même. » Après avoir caressé sa barbe quelques minutes en me regardant attentivement, il me dit : « D'accord, j'accède à ta demande. Mais comme je t'aime bien, et que je pense qu'un jour tu regretteras de ne plus être un cheval insouciant, je vais te confier le mot magique qui te permettra ce jour-là de redevenir celui que tu étais. Voici ce mot : abracadabrabricbroc. Ne l'oublie pas !! et bonne chance mon ami ! » Il marmonna quelques mots dans sa barbe et fit quelques gestes amples avec sa baguette magique. Je sentis mes poils migrer vers ma tête et se concentrer sous mon nez. Je sentis ensuite ma crinière monter sur ma tête. Puis la transformation de mon corps me fit me redresser sur mes pattes arrières. Je me regardai dans une glace et découvris ma nouvelle allure : j'étais un homme, grand, costaud, aux longs cheveux gris et avec une grande moustache grise, se partageant en deux sous mon nez. Que j'étais heureux !! je partis, remerciant mille fois le petit bonhomme magicien.

...

La vie s'écoula, je travaillais dur, acquis un minuscule appartement, car mon métier ne me permettait pas d'avoir plus. Je me fis quelques amis, mais chacun après le travail rentrait vite chez lui. Je tentai de voyager mais c'était compliqué et cher. Les soucis s'accumulaient et ma solitude commençait à me peser. De plus, n'ayant pas été à l'école, je ne savais rien, ni même lire, et n'avais donc pu trouver qu'un métier totalement intéressant ! Plus le temps passait, plus ma condition antérieure de cheval me manquait. Le magicien avait raison ! Mes amis les moutons bruns me manquaient, mon pré me manquait, l'herbe du pré de Mittainville me semblait la meilleure nourriture que j'avais pu consommer, mon petit abri, qui me permettait de dormir tranquille ou de regarder, bien au sec, ma campagne autour de moi me manquait aussi. Alors je quittai tout, me rendis dans mon pré, mais au moment de prononcer la formule magique, voilà qu'elle m'échappait ! Évidemment, tout excité à l'idée de devenir un homme, je n'avais pas bien écouté le magicien... je tournai le mot dans ma tête, tentant de trouver le bon : abricabroc ? Abracidabric ? Abracadaboc ? Non, non, ce n'était pas ça ! J'allais voir mes amis les moutons bruns mais ils s'étaient cachés, ne me reconnaissant pas, ils ne voulaient pas me parler. A force de persuasion, je les convainquis que j'étais leur ami le cheval, transformé en homme ! Et pleurant comme un bébé, je leur dis que je voulais reprendre ma forme d'avant, mais que je ne retrouvais pas la formule magique. Nous avons réfléchi ensemble, et l'un d'eux me dit que les enfants qui passaient le long du pré, des fois, s'amusaient à être des magiciens ou des fées en disant : « abracadabra ! ». « Mais oui, criais-je, c'est ça !!! je me souviens !! abracadabrabrocbirc ». Je sentis alors que mon corps tombait sur quatre pattes, que mes cheveux migraient sur mon encolure et mon corps se mit à me picoter, comme si des poils repoussaient. Je me regardai et découvris ma grande crinière grise, mon corps de cheval, le même qu'avant, quoique mes poils avaient raccourci, ils étaient très courts comparé à ce qu'ils étaient auparavant. Mais quelle importance ! Avec mon petit abri, je n'aurai malgré tout pas froid l'hiver, et j'aurai moins chaud l'été ! Heureux comme un fou, je partis au galop faire le tour de mon pré et revint triomphant vers mes amis les moutons bruns. Je vis alors qu'ils me regardaient d'un drôle d'air. « Qu'avez-vous mes amis ? Vous n'êtes pas heureux de me revoir ? » « Si répondirent-ils, mais, mais, mais, comment dire... Tu as gardé ta moustache !! C'est pour ça que tes poils sont courts ! Mais ce n'est pas grave, tu es original et unique maintenant ! Tu as du faire une petite erreur dans la formule magique... » Et c'est pourquoi j'ai une moustache ! Mais vous les enfants, vous rappelez-vous la véritable formule magique ? Et savez-vous où me trouver dans Mittainville ?

Signé : AB

Faucardage de la mare

Lors des mois de juin et septembre, notre mare fut nettoyée de ses nénuphars envahissants. Nous remercions les riverains pour leur patience car ils ont dû supporter les odeurs de vase que l'arrachement des rhizomes procure.

Autres que les rhizomes, les griffes de la faucardeuse a sorti des « trésors » enfouis tels qu'une boite aux lettres, une canne à pêche et une moule géante ! Quelle surprise !



Cette moule s'appelle aussi **l'anodonté** des étangs, également connue sous le nom **d'anodonté des cygnes ou moule d'eau douce**. C'est un mollusque bivalve appartenant à la famille des Unionidae. Son nom scientifique est **Anodonta cygnea**.

Elle peut atteindre une longueur de 95 à 200 mm, une hauteur de 60 à 120 mm et une épaisseur de 30 à 60 mm. La coquille est ovale, souvent de couleur vert olive, avec des valves à parois fines et une charnière sans dents ni lamelles.

Elle vit dans les eaux douces stagnantes ou à faible courant, comme les étangs, lacs et rivières, souvent enfouie dans la vase ou le sable.

Les moules d'eau douce sont de petits mollusques fascinants qui peuvent jouer un rôle crucial dans l'équilibre écologique de votre étang. Ces créatures discrètes mais efficaces offrent de nombreux avantages pour la santé de votre plan d'eau.

Sa présence nous rassure donc sur la santé de notre mare !

Qi Gong à Mittainville

Cours de Qi Gong, Tai Ji Quan, Bagua Zhan avec Sophie (enseignante diplômée titulaire du CQP FAEMC)



• **Qi Gong**

Le Qi Gong est une pratique chinoise visant à mobiliser et à renforcer l'énergie du corps, afin de préserver la santé et de prolonger la vie, en étant en harmonie avec son environnement. On peut le présenter comme une « Méditation en mouvement » (Styles : Wudang, Hui Chun Gong, E Mei).

• **Tai Ji Quan**

Le Tai Ji Quan (Tai Chi Chuan) est un art martial interne chinois reposant sur des mouvements circulaires, spiralés, fluides, qui harmonise et renforce notre énergie vitale, tout en développant notre force interne (Jin). Il permet de cultiver la "Voie de la Vacuité" (Style : Wudang).

• **Bagua Zhang**

Basé sur le principe fondamental des Huit Trigrammes, au cœur de la culture Chinoise, le BaguaZhang est un art martial qui se pratique en cercle et développe le travail en spirale. Il permet de cultiver la « Voie du Juste Milieu » (Style : Wudang).

*** A Mittainville (dans le cadre de l'association SHENDAO)**

Cours le lundi soir, à la salle Fernand Château (à partir du lundi 22 septembre)

- 19H15-20H30: Qi Gong

- 20H30-21H45: Bagua Zhang

*** A Raizeux (dans le cadre de l'association ROS)**

Cours le jeudi soir, à la salle polyvalente Eugène Buchet (à partir du jeudi 25 septembre)

- 19H15-20H30: Qi Gong

- 20H30-21H45: Tai Ji Quan

Contact: Sophie - Email: allain.sophie@gmail.com - Tél : 01-30-46-10-05

Talents à Mittainville

Comme à l'habitude, nous aimons dénicher les talents cachés de notre village, souvent mis à l'honneur lors des voeux du maire ou lors d'expositions ou marchés. Celui-ci en est un qui peut vous séduire. Habitante de la rue des Roches, elle aime sculpter le bois. Qu'elles sortent de son imaginaire ou du vôtre, elle vous propose des sculptures sous différentes thématiques. Une invitation à apprécier la nature avec créativité. Scanner le Qr-code



Conférence à Mittainville

« A l'écoute des oiseaux de nos jardins »



L'association Mittainville Environnement (APPSM) vous propose une conférence, le 7 décembre 2025, à 17h à la salle des fêtes de Mittainville.

Cette conférence sera animée par Thierry Aubin, directeur de recherche émérite au CNRS.

Il a dirigé durant de nombreuses années l'équipe communications acoustiques de l'Université Paris Sud.

Il décryptera pour nous les « conversations » des oiseaux de nos jardins. Vous pouvez venir avec un enregistrement sonore d'oiseaux, que vous aimeriez particulièrement comprendre, M. Aubin le traduira.

Au plaisir de vous y retrouver
APPSM – Mittainville Environnement

Sortie des motards Mittainvillois

C'est dans le Parc Régional du Gâtinais que nos motards Mittainvillois sont partis en balade le dimanche 15 juin. En passant par la forêt de Dourdan pour rejoindre la région d'Etampes, ils se sont dirigés vers Milly-la-Forêt en passant par Boissy-le-Cutté et Boutigny-sur-Essonne. Puis, en traversant une partie de la forêt de Fontainebleau, ils sont arrivés à Barbizon, le village des peintres. Après un très sympathique déjeuner en terrasse et une petite balade digestive à pied dans le village, ils ont traversé les villages de Courances, la Ferté-Alais, Chamarande et son château, Saint-Chéron, Rochefort-en-Yvelines et Poigny-la-Forêt. Ils sont arrivés à Mittainville à 17h30 après environ 220 Km de plaisir.



Reconstitution historique

Ils étaient plus d'une centaine à arpenter la campagne entre La Boissière, Mittainville et Saint Lucien le 30 août 2025.

Fantassins, cavaliers et attelages ; soldats de Napoléon ou de l'armée coalisée, ils ont revécu le temps d'un week-end la vie des grognards ! Venus de toute la France et des quatre coins de l'Europe, ils ont marché, fait de la reconnaissance, des escarmouches et ont dormi sous tente ou à la belle étoile pour revivre au plus près de la réalité des contemporains de Napoléon.

Aux escarmouches du dimanche matin a succédé une collation sur la place de la mairie et chacun s'est dit ravi de la qualité de l'accueil et heureux de pouvoir découvrir notre belle région de manière historique.



Sécurité Routière



À l'instar de nos voisins les Raizeuliens (référence au post Illiwap du 5 septembre), nous devons nous inquiéter de ce que chacun voit la nuit. Comme le rappelle la sécurité routière « la nuit, ne soyez pas celui qu'on n'avait pas vu ! »

Que vous soyez piétons, cyclistes, usagers de trottinettes... vous devenez la nuit, sans vêtement visible, **INVISIBLES** et donc vulnérables. Alors quoi faire et ce qu'il faut savoir ? Et surtout comment expliquer cela à nos jeunes ou très jeunes qui se promèneront dans les rues à l'approche de l'hiver.

La nuit, un conducteur voit un piéton à :

- >> seulement 30 mètres s'il est habillé de vêtements sombres ;
- >> 50 mètres s'il est habillé de vêtements clairs ;
- >> plus de 150 mètres s'il est équipé de bandes rétro réfléchissantes.

La Sécurité routière encourage les piétons à porter des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro-réfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt.

Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

- les vélos doivent être équipés de catadioptrès rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, **le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération.**
- les trottinettes doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptrès arrières et latéraux. **Le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.**

...

Pour les enfants, choisir un cartable avec des bandes rétro-réfléchissantes sur les bretelles, les côtés et le dos du sac pour que l'enfant soit visible sous tous les angles.

Apprendre à l'enfant à marcher le plus loin possible de la chaussée : s'il n'y a ni trottoir ni accotement, marcher sur le côté gauche de la chaussée pour bien voir les véhicules arrivant en face.

La Sécurité routière invite tous les usagers de la route à être plus attentifs, respecter le Code de la route et bien faire attention :

- aux angles morts notamment des bus et poids-lourds ;
- lors d'un changement de direction : tendre son bras à vélo ou à trottinette comme mettre son clignotant en voiture donne une indication aux autres usagers ;
- en traversant : avoir la priorité ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre.
- lors de l'ouverture de sa portière : pour protéger les cyclistes et trottinettistes des accidents de portière, adopter un geste simple « Portière gauche, main droite - portière droite, main gauche. » Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci. Ce changement de main entraîne mécaniquement la rotation des épaules. L'automobiliste s'apprêtant à ouvrir sa portière pour descendre de son véhicule est alors naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.

Si nous suivons tous ces conseils, et si nous libérons notre trottoirs et accotement de tout stationnements gênants, nous gagnerons en visibilité et en sécurité pour tous !



Germaine Beras, notre doyenne

Germaine BERAS, qui a fêté ses 100 ans le 21 juillet, a été mise à l'honneur par la commune le 6 septembre dernier. Un moment fort dans la vie de notre village.

Germaine BERAS est née à Mittainville, est allée à l'école de notre village. Elle y a grandi avant de se marier en 1950. Après une vie bien remplie, elle est revenue vivre dans la maison qu'occupaient ses parents autrefois.

Mittainville a la chance de compter Germaine parmi ses habitants. Comme ceux qui font l'histoire de notre village où ils ont passé une grande partie voire toute leur vie, elle incarne une part de notre mémoire collective.

L'équipe municipale et les invités de Germaine Beras ont célébré tous ensemble ce siècle écoulé.



Célébration des 22 ans de la CART

Jean-Pierre Zannier, Maire de Raizeux, avait convié, le 23 juin 2025, les 36 maires des communes qui composent la CART, en présence de nombreuses personnalités pour célébrer le 22ème anniversaire de la création de notre agglomération. Il y a donc 22 ans, le 19 décembre 2003, se tenait à Raizeux le tout premier conseil de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines, devenue en 2015 la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Un moment fort, en présence des maires des 36 communes, d'anciens maires du territoire, des membres du Conseil communautaire, et de nombreuses personnalités politiques, parmi lesquelles : Thomas Gourlan - Président de Rambouillet Territoires, Clarisse Demont - Conseillère départementale, Anne-Sophie Ronceret - Députée des Yvelines, Frédéric Rose - Préfet des Yvelines, Nicolas Ventre - Sous-Préfet des Yvelines, Gérard Larcher - Président du Sénat. Près de 150 personnes étaient présentes pour partager ce moment de célébration. La CART exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes, soit obligatoires dans le cadre de la loi (développement économique, promotion du tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, collecte et traitement des déchets ménagers etc.), soit d'autres facultatives (action sociale, équipements sportifs...). Il a été rappelé au cours de cette célébration les différents temps forts de la création de la CART telle qu'elle existe aujourd'hui depuis la loi de 1999 « renforcement et simplification de la coopération intercommunale ». La ruralité et la préservation du cadre de vie ont toujours été le moteur dans l'évolution des différents regroupements.



Caméra vidéo

Respect de la vie privée et voisinage : ce que dit la loi relative à la vidéo-surveillance

Placer une caméra extérieure chez soi ne donne pas tous les droits. Il est impératif de respecter la législation en vigueur, notamment en matière de vie privée.

En France, la loi protège fermement



le droit à l'image et la vie privée de chaque individu. Une erreur fréquente consiste à orienter sa caméra de manière à filmer la voie publique, le jardin du voisin ou une entrée collective. Or, filmer un espace qui ne vous appartient pas – sans autorisation – est strictement interdit. Même si cela part d'une bonne intention, comme renforcer la sécurité du quartier, cela constitue une violation du droit à l'image, passible de sanctions civiles et pénales.

Seules les autorités publiques sont habilitées à filmer les rues, et uniquement avec une autorisation préfectorale. Pour respecter la loi, l'emplacement d'une caméra extérieure doit se limiter strictement à votre domicile : allée privée, jardin, garage, entrée de maison, façade, cour intérieure.

Un non-respect des règles constitue une infraction et les sanctions peuvent être lourdes. Un particulier encourt jusqu'à 45 000 € d'amende et une peine d'emprisonnement en cas d'atteinte à la vie privée. En cas de violation intentionnelle et répétée des lois sur la vie privée, vous risquez jusqu'à 1 an de prison.

Que faire si je suis dérangé par la caméra d'un voisin orientée vers chez moi ?

Si vous pensez, qu'une caméra de surveillance installée chez un voisin filme une partie de votre propriété, il faut commencer par lui en parler. Demandez-lui de vérifier le champ de vision de sa caméra et s'il peut vous montrer si la caméra filme effectivement votre propriété ou non.

Si vous n'êtes pas en mesure de résoudre le problème par vos propres moyens, il est possible de faire appel aux autorités compétentes. Vous pouvez, par exemple, déposer une plainte auprès de la CNIL pour signaler une violation éventuelle de vos droits, notamment en matière de protection de la vie privée. Si la situation persiste, vous avez la possibilité de saisir la justice. Dans ce cas, vous pouvez déposer une plainte formelle auprès de la police ou de la gendarmerie, qui pourront ensuite enquêter sur la situation et prendre les mesures nécessaires.

Mittainville en fête



Journées du Patrimoine à Mittainville

Vendredi 19 septembre 2025 : dans le cadre de la Jou0nrée « les enfants du Patrimoine ». Les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Mme Sueur se sont rendu, à pied, pour aller découvrir l'histoire de notre église, ainsi que le vocabulaire architectural. A l'issue d'une chasse aux trésors, la Commune a offert, à la classe, 5 livres sur les Bâtisseurs du Moyen Age.



Mittainville en fête



Journées du Patrimoine à l'église

Samedi 20 Septembre 2025,
concert du Trio Alcyone.



Dimanche 21 Septembre 2025, conte musical « Pierre et Plume » créé et produit par Valérie et Jean-Christophe Bisson-Leduc.



Dimanche 21 Septembre,
exposition de photos d'oiseaux
de Michel Brugière.



Dédicace à la mairie

Samedi 27 Septembre,
Dédicace du livre de Julie
Lacour Salmoiragh :
« L'étrangère ».

Portrait d'ailleurs...

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) - Famille des : Muscicapidés

Longueur : 15 à 17 cm,

Poids : 18 à 27 grammes.

Le Rossignol Philomèle est connu pour son chant, qui est un des plus mélodieux mais aussi des plus complexes. On dit qu'il chante, gringotte, quiritte ou trille, de jour comme de nuit à la différence de la majorité des autres espèces d'oiseaux qui chantent uniquement le jour. Il a fasciné les chercheurs qui ont

dénombré entre 120 et 260 séquences différentes qui durent en général de 2 à 4 secondes. Le jeune mâle apprend à chanter en écoutant les plus expérimentés et marque ainsi son territoire, ou tente de séduire les femelles. Dès qu'ils sont appariés, les mâles s'arrêtent généralement de chanter la nuit. Ceci laisse supposer que le célèbre chant nocturne sert avant tout à attirer les femelles. Son plumage est blanc et marron avec la queue rousse.

Il est à l'origine d'un grand nombre de récits mythologiques, de légendes et récits populaires. C'est un oiseau migrateur. Il migre à l'automne vers l'Afrique pour y passer l'hiver. Il ne reviendra qu'au printemps (avril) pour se reproduire. L'oiseau est territorial surtout lors de la période de reproduction et de nidification. Son chant sonore est utile pour indiquer sa présence aux intrus potentiels. Le nid est placé près du sol dans un buisson à moins de 40cm de hauteur ou parfois camouflé directement sur le sol. Il est construit à l'aide de végétaux (brindilles, feuilles, herbes) et avec des plumes ou des poils. Une à deux couvées par an, 4 à 5 œufs par couvée avec une période d'incubation de 13 à 15 jours. Seule la femelle couve les œufs. Les oisillons sont nourris par les deux parents. L'envol des petits se fait au bout de 2 à 3 semaines environ. L'espérance de vie du Rossignol Philomèle est de 4 à 6 ans. Ce n'est pas une espèce menacée en France, cependant la dégradation de son habitat est une menace réelle pour l'espèce à moyen terme.



Photographie Michel Brugière



Photographie Michel Brugière

Mittainville en fête



Prenez date et venez nombreux !

→ Réunion Publique : Présentation de la nouvelle gestion des déchets.

samedi 4 octobre 2025 de 10h à 12h

→ Traversée du village par des Mustangs et des Harley

samedi 4 octobre 2025 vers 11h

→ Lutte contre les violences faites aux femmes

dimanche 5 octobre 2025 à l'église à 10h

Participation à une chaîne humaine/photo vue du ciel.

→ **Prix hippique Mittainville**

dimanche 5 octobre 2025

Prix de Mittainville à l'Hippodrome de Rambouillet à partir de 13h30. Place à réserver à la mairie.

→ **Caravane de l'Usine à Chapeaux :**

jeudi 8 octobre 2025 de 17h à 19h

Ensemble, créons une grande carte de Mittainville qui fait ressortir les lieux de rencontres, d'activités, de loisirs et de sociabilité du village.

→ **Soirée Beaujolais, salle des fêtes de Mittainville**

samedi 22 novembre 2025 à 20h

Bœuf bourguignon à la carte - Repas 20€

Sur inscription au 01 34 85 04 33 / 01 34 85 03 98 avant le 15/11

→ **Animation Dégustation de bières**

samedi 29 novembre 2025

comme un cours d'oenologie pour le vin avec assiette charcuterie-fromage.

→ **Conférence**

dimanche 7 décembre 2025, à 17h

L'association Mittainville Environnement (APPSM) vous propose une conférence, « **A l'écoute des oiseaux de nos jardins** », à la salle des fêtes de Mittainville.



Mairie

5 rue de la Mairie - 78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62 - Fax : 01 34 85 01 94

secretariat@mairie-mittainville.fr Site : www.mairie-mittainville.fr

Heures d'ouverture au public : Mardi : de 16 h à 18 h - Jeudi : de 15 h à 18 h - Samedi : de 10 h à 12 h

Collecte des déchets

Déchets verts : Tous les mardis des semaines 14 à 50.

Ordures ménagères : Tous les jeudis matin.

Ordures éco-emballages : Tous les vendredis matin.

Encombrants : chaque foyer bénéficiera de 2 collectes par an sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous contactez le : 01 34 86 65 49 ou connectez-vous sur le site : www.sieed.fr>espace particuliers (jusqu'au changement le 1^{er} janvier 2026 – nouveau calendrier des collectes dans cet echo)

Commerces de proximité

Chez Saïd "Épicerie-Multi Services"

Livraison à domicile –Relais Poste - Ouvert du mardi au samedi 8h-13h et 15h30-20h30 et dimanche 8h-13h30 et 16h-20h –

Fermé le lundi- Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

Chez Sonia "Épicerie- Service"

Relais Poste - Ouvert de 8h-13h30 +16h-19h samedi 8h-13h30 et 16h-19h - dimanche 8h-13h- Fermé le mercredi - La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90

Taxi Mittainvillois Luis Fernandes Tavares 06 30 50 80 18

En cas d'urgence

Composez le :

- ⇒ **3919** : Violences faites aux femmes – écoute anonyme et gratuite
- ⇒ **3114** : Prévention du suicide
- ⇒ **17** : Gendarmerie
- ⇒ **18** : Pompiers secours d'urgence aux personnes, sur accidents ou incendies
- ⇒ **15** : SAMU pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.
- ⇒ **112** : appel d'urgence et valide dans l'Union européenne
- ⇒ **114** : accessible par fax sms, visio, réservé aux déficients auditifs.
- ⇒ **119** : Allo enfance en danger

Nous vous rappelons que 3 défibrillateurs sont à disposition à la mairie, au Val et à l'église. Ils sont en fonction et peuvent sauver des vies.